L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 13 MAI 1887. 60me Année

Dufour & Dennis,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La, as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 13 MAI 1887.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la campagne, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Trois mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix édité de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

Les paroisses Calcasieu et Acadie, en Louisiane.

Il nous arrive, depuis quelque temps, en bandes, parfois nombreuses, par terre et par mer, des immigrants venus de l'Europe dans l'intention de se fixer en Louisiane. La plupart d'entr'eux n'ont pas un but bien arrêté. Certains, en quittant le wagon du chemin de fer ou le pont du bâteau, ont, tout d'abord, l'idée de se fixer à la Nouvelle-Orléans; ils s'aperçoivent, bientôt, de leur méprise et, après quelques jours de réflexion, ils n'hésitent pas à prendre le chemin de quelqu'une de nos paroisses rurales. Il importe beaucoup qu'ils ne fassent pas fausse route et ne s'exposent pas à de tristes mécomptes. Les premières nouvelles qu'ils enverraient au pays natal ne seraient guère encourageantes pour ceux qui comptent les suivre, et le mouvement, à peine inauguré, serait vite arrêté. Il est donc bon qu'ils sachent où diriger leurs pas et quelle région leur offre, pour le moment, les meilleures chances de succès.

Nous n'avons de préférence pour aucune de nos paroisses; toutes sont également intéressantes à nos yeux, mais pour le plus grand bien d'une œuvre qui est en si bonne voie, nous n'hésitons pas à leur indiquer le sud-ouest, le fond des Attakapas, et, en particulier, les paroisses Acadie et Calcasieu. C'est le premier centre où doit se grouper l'immigration; c'est de là qu'elle pourra ensuite rayonner, avec plus de sûreté, vers les régions situées plus au Nord et plus à l'Est de l'Etat. Celle qui nous est arrivée de l'Ouest — du Wisconsin, de l'Iowa, du Minnesota, ne s'y est pas trompée. Américaine et, en cette qualité, beaucoup mieux informée que celle qui nous vient de l'Europe, elle est allée droit au but.

Qu'est-ce donc que la paroisse Calcasieu, que la paroisse Acadie, dont on parle d'une façon si élogieuse, aujourd'hui, dans tant de revues de l'Union, et qu'un journal du grand Ouest appelait, dernièrement, l'*Eden* de l'Amérique? Traçons-en un tableau aussi net que bref. Les phrases, les longueurs seraient plus nuisibles qu'utiles.

La paroisse Calcasieu, de renommée toute récente, presqu'inconnue du reste du monde, il y a une dizaine d'années, est une contrée privilégiée à tous les points de vue; elle a reçu du ciel et de la nature tous les dons que l'on peut imaginer et souhaiter; elle possède des lacs charmants; elle est sillonnée par tous ne savons combien de cours d'eau navigables; on y trouve d'immenses prairies parfaitement drainées; le sol y est d'une fécondité exceptionnelle. Il y a d'immenses forêts de pins, de chênes, de hêtres, de mûriers, et du bois de chêne propre à la construction à bas prix, pour nous, pour nos petits enfants et arrière-petits enfants. La terre vaut de $3 à $5 l'acre, et l'on en peut acheter, au choix, trois millions — tous de première qualité. C'est le pays par excellence, où tout homme, pour peu qu'il soit intelligent et laborieux, est à même de se faire une fortune dans l'industrie de la laiterie, dans l'élevage des bestiaux, des bêtes à cornes, des animaux domestiques. Dans la culture des fruits. Le sous-sol contient des richesses incalculables; un sel de roche, aussi blanc que la neige, aussi pur que le cristal, et le gisement en est inépuisable; des couches de soufre pur d'une épaisseur de soixante à soixante-dix pieds. Quelle en est l'étendue? Personne ne le sait encore. Le pétrole ne manque pas non plus; il s'est formé des compagnies pour l'exploiter et en creuser des puits. Les cours d'eau, les lacs abondent en poissons et le gibier fourmille dans les bois, dans les prairies. C'est la terre des fleurs, des fruits; on l'appelle, avec raison, le jardin des Hespérides de notre Etat.

Depuis nombre d'années, la Louisiane faisait venir son foin de l'Ouest. Il était convenu qu'elle était incapable de nourrir ses animaux, en dehors des prairies où elle laissait errer à l'aventure le peu de têtes de bétail qu'elle entretenait. Il est reconnu, à cette heure, que la paroisse Calcasieu produit des foins de première qualité. Les Charles en a expédié, l'an dernier, 2600 tonnes — de sorte que ce pays, qui recevait, autrefois, son fourrage de l'Ouest, peut, quand il le voudra, lui en fournir abondamment.

Nulle part, il ne se débite autant de bois de charpente. On y voit une douzaine de scieries à vapeur, qui enlèvent au lein, en planches, en poutres, en voliges, en produits de menuiserie, en bardeaux, plus de cent cinquante millions de pieds. A elle seule, la "Calcasieu Lumber Company" détaille cinquante mille pieds par jour, et l'on y travaille toute l'année, hiver comme été. Hiver? Avons-nous le droit de nous servir de ce mot, quand il s'agit de la paroisse Calcasieu? Y existe-t-il réellement, et doit-on appeler ainsi une saison aussi douce que celle qui s'étend, de novembre en mars ou en avril, et durant laquelle les frimas, la glace, la neige, les raffales du Nord sont complètement inconnus? La Compagnie, que nous venons de mentionner, envoie au Texas près de vingt millions de pieds de bois par an.

Chacun a entendu parler de l'immense exploitation qui dirige, avec tant d'habileté, M. Watkins — la plus grande ferme du monde, qui se compose d'environ douze cent mille acres disputés aux alligators, arrachés aux marécages et devenus, grâce à ses soins intelligents, d'une extrême fertilité. Après deux ans de travail consistant en drainage, en creusement de canaux, M. Watkins et le syndicat qu'il représente en sont arrivés à cultiver plus de cinq mille acres en riz.

Le même sagace et utile spéculateur a établi, à Lac Charles, une banque au capital de cent mille dollars. Auprès des magnifiques champs de coton que l'on voit, des nombreux troupeaux qui peuplent les prairies, des fermes qui y pullulent, des jardins où l'on récolte des fruits délicieux, des cours d'eau et des lacs si riches en poissons, pourquoi ne s'élève-t-il encore aucune filature de coton, de laine; aucune manufacture d'outils aratoires ou de meubles, aucune fabrique de conserves de fruits et de poisson en boîtes? Autant d'industries qui, en peu de temps, y deviendraient florissantes et enrichiraient bien vite ceux qui y consacreraient leur talents ou leurs capitaux. Devons-nous ajouter que presque tous les fruits y viennent en abondance — l'orange, la pêche, la poire, le brugnon, la prune, l'olive, le citron, le coing, la figue, le raisin, la cerise, la fraise; que les imbéciles y sont presque nominaux; que la vie y est à un bon marché extraordinaire; que les matériaux de construction n'y coûtent presque rien; que le climat y est extrêmement salubre? Que peut-on désirer de plus pour une centaine? Quel avantage est-il possible de rêver, que n'offrent pas la paroisse Calcasieu et celle d'Acadie qui lui ressemble et est aussi admirablement douée qu'elle?

En vérité, quand nous entendons, d'un côté, le Nord, critiquer si sévèrement les immigrants de l'Europe qui arrivent dans nos villages, et que, de l'autre, nous y voyons affluer ses habitants, nous sommes tentés de croire qu'il ne cherche à en détourner les étrangers que pour se réserver le privilège exclusif de s'y établir.

LOUISIANE.

L'*Advertiser*, Lafayette, paroisse Lafayette, du 7 mai :

La pluie de mardi soir a été accueillie avec bonheur par notre population; il y avait plusieurs mois que nous n'en avions eu. Les récoltes commençaient à souffrir considérablement. Si nous en croyons les rapports que nous recevons, ce même mal se faisait sentir partout. Nous croyons, pourtant, pouvoir dire qu'en ce qui concerne le coton et le maïs, il n'y a pas de dommage; nous en sommes certains, au moins pour la paroisse Lafayette.

—On nous écrit, de Carencro :

"La première raison à invoquer quand il s'agit de l'établissement d'une fabrique quelconque, c'est la proximité de la matière première. C'est sur cet avantage que nous devons appeler l'attention des capitalistes; il n'y en a pas qui vaille celui-là, et nous le possédons au premier degré.

Ainsi, nous produisons, en abondance, le coton; nous pourrions donc élever une filature qui serait facilement alimentée par les habitations cotonnières voisines. Quant au prix de transport, il est bien moindre pour la matière manufacturée que pour la matière première, qui est plus lourde et plus encombrante.

On nous apprend qu'une maison de notre localité a expédié à la Nouvelle-Orléans, durant la saison dernière, cinquante deux chargements de coton en semence, à raison de $60 le wagon, soit $3 les mille livres — ce qui fait un total de $3,20 qui sortent directement, de la poche des producteurs. Il est su, de tout le monde, que c'est le producteur qui paie le fret, du lieu de production à la manufacture, puis de la manufacture au magasin où il achète l'article fabriqué. On conçoit donc l'avantage qu'il y aurait pour nous à construire une filature; chacun de nous en profiterait. Ajoutons à cela que l'établissement d'une manufacture suppose l'introduction, chez nous, d'un moins trente ou quarante nouvelles familles, pour lesquelles il faudrait des maisons, c'est-à-dire des maçons, des charpentiers, des peintres et toutes les industries qui fournissent les nécessités premières de la vie. Ces nouveaux habitants nous viendraient des villes ou des localités du Nord et du Sud, où il y a encombrement; elles auraient donc tout à gagner à quitter les lieux où elles végètent, pour venir s'établir chez nous, où elles trouveraient une existence facile, une excellente hospitalité et, surtout, un climat merveilleux.

Le *Farmer*, Covington, paroisse St-Tammany, du 7 mai :

Une excellente pluie, mercredi dernier.

—Décédé, à Covington, mercredi, 20 avril 1887, Henry Louis Miles, enfant de M. J. N. Miles et de Mme Niles, née Lulu Cook, à l'âge de 5 mois.

Décédée le 2 mai 1887, Mme Catherine Wilson, à l'âge de 68 ans.

Le *Signal*, Rayne, paroisse Acadie, du 7 mai :

Nous avons eu une nouvelle pluie extrêmement bienfaisante, mardi soir; elle a duré plusieurs heures; aussi les fermiers sont-ils dans la jubilation. La perspective des récoltes est superbe; jamais nous ne les avons vues plus belles. A l'époque de l'année où nous sommes, si la saison leur reste favorable, leur rendement sera plus abondant que nous ne l'avons vu depuis très longtemps.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O. paroisse St-Jean-Baptiste, du 7 mai :

Le Mississippi, après avoir baissé comme s'il voulait se vider, s'est remis à monter. Les digues à irrigation, un moment sévrées, ont pu, depuis quelques jours, recommencer à aucet l'eau nécessaire aux rizières. Les nouvelles du pondi sont annoncant une hausse de 15 1/4 pouces pour la journée à Vicksburg, de 8 pouces à Memphis, mais une baisse à Caire et sur différents points de l'Ohio.

—La récolte de pêches ne sera pas très abondante cette année, mais ce délicieux fruit gagne sous le rapport de la qualité ce qui lui manque sous celui de la quantité. Les premières ont été cueillies dans le jardin du *Meschacébé* dimanche dernier, le 1er mai. Elles étaient parfaites et leur beauté n'était surpassée que par leur bonté; leur forme rondelette, leur teint vermeil, leur parfum suave, le fondant de leur chair sucrée se combinaient pour en faire les fruits les plus exquis de la création. M. Lucien Montégut, qui entend à merveille la culture fruitière et en fait ses délices, a aussi récolté le même jour ses premières pêches, et comme elles étaient de la même variété que les toutres, c'est dire qu'elles étaient aussi belles.

Jadis, on considérait les pêches de la mijnn comme très précoces, aujourd'hui elles mûrissent à la fin d'av il. C'est parce que ce fruit a été, depuis plusieurs années, l'objet d'une culture soigée qui lui a fait subir de très grandes modifications.

—Au nombre des cadeaux envoyés au président Cleveland à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa naissance se trouvait une pièce de cotonnade des Attakapas. Cette étoffe, dont la fabrique est toute particulière au pays attakapien du sud-ouest de la Louisiane, était autrefois portée été et hiver par les planteurs acadiens, mais depuis la guerre son usage a été supplanté par celui de fabriques plus communes et le secret de la cotonnade des Attakapas tend à se perdre comme celui de beaucoup d'arts.

L'article est fait de coton teint d'un bleu bleu, il est très épais, très lourd, est presqu'imperméable à l'eau et dure de nombreuses années. Un morceau envoyé au Président a été filé et tissé sur l'habitation de M. Simonette Leblanc, un des plus anciens habitants des Attakapas, dans la paroisse Vermillon. Ce patriarche, qui est entouré de trois générations de ses descendants, est né à l'époque où la Louisiane était encore sous la domination française, et il a vu son Etat sous quatre drapeaux différents. C'est une des arrière-petites filles de M. Leblanc qui a fait la cotonnade envoyée à M. Cleveland. Celui-ci a permis de s'en faire faire une bonne culotte, dans laquelle il viendra nous rendre visite un de ces jours.

Le *Foyer Créole*, Couvent P. O., paroisse St. Jacques, du 7 mai :

Le juri de police s'est réuni jeudi dernier et s'est occupé des affaires suivantes :

1. Le rapport du trésorier montre qu'il y a actuellement $14,736,44 1/2 en caisse.

2. L'inspecteur des levées dans son rapport dit qu'il sera nécessaire de faire construire de nouvelles levées sur les habitations Sport, Bagatelle, Union, Magnolia, et sur les propriétés de MM. Laurent Bonneceaze, L. Lartigue, Malone & Cie., et Rybisky & Cie.

3o. A la requête du juri de police de la paroisse Lafourche, un comité composé de MM. B. LaPice, J. E. Poché et J. Vegas a été nommé dans le but de s'entendre avec le juri de cette paroisse pour faire dégorger les bayous Cabanocey et Chevreuil qui servent d'égoûts naturels aux habitations situées sur la rive droite.

4o Toute personne désirant couper les levées devra préalablement en obtenir la permission du juri de police.

—Décédée, le mardi, 3 mai 1887, à l'âge d'un an et 6 mois, Olivia, enfant de M. Louis Labauve.

Les funérailles ont eu lieu, mardi soir, à l'Eglise St-Michel.

L'*Eagle*, paroisse St. Bernard, du 12 mai :

Certaines personnes prétendent que la fabrique de conserves fera un peu de tort à la compagnie des abattoirs; cela est possible, mais bien peu d'actionnaires en souffriront, tandis qu'une nombreuse population en profitera. La fabrique n'est nullement exempte de taxes, en réalité; elle paie, en plus, un droit d'inspection comme il est stipulé dans l'ordonnance adoptée par le conseil municipal.

Voici comment l'ordonnance initiale le nouvel établissement : "Fabrique de conserves de viandes, de poisson, de fruits et de légumes." On voit, par là, jusqu'où s'étendent les droits d'exploitation de la nouvelle compagnie.

La réputation de la Salsepareille d'Ayer, comme remède pour le sang, se "répand" et se maintient par les cures qu'elle fait chaque jour.

Alsace-Lorraine.

On écrit de Boulay, le 27 avril, au *Journal d'Alsace* :

"M. Eugène Maillard, cultivateur à Bockange, dont nous avons annoncé récemment l'arrestation sous l'inculpation de crime de lèse-majesté, vient d'être remis en liberté, les faits mis à sa charge n'ayant pu être démontrés. En revanche, on annonce que M. Maillard, qui appartient à la nationalité française, a été expulsé du territoire alsacien-lorrain."

Le tribunal correctionnel de Sarreguemines a condamné, à trois mois de prison et 20 marks d'amende, le sieur Augustin Minzier, journalier à Sarrunion, prévenu de cris séditieux.

Le tribunal correctionnel de Strasbourg a condamné à un mois de prison et 16 marks d'amende le cocher Sublon, de Nandorf, accusé d'avoir chanté la *Marseillaise* et tenu des propos séditieux.

Plusieurs jeunes gens de Berghaim ont été arrêtés pour avoir tenu des discours séditieux sur la voie publique; ils ont été incarcérés à Colmar.

Plusieurs jeunes gens de Saint-Pilt qui, en revenant de l'appel de contrôle de Ribeauvillé, avaient chanté la *Marseillaise*, ont été arrêtés et écroués à Colmar.

Une dépêche adressée, de Strasbourg, à l'agence Havas, dit que la fanfare Sellenick, Société instrumentale de Strasbourg, vient d'être dissoute.

Le docteur Trèves, âgé de quatre-vingts ans, qui était venu de Vernon à Metz avec un permis de séjour pour un an, afin de se faire soigner pour surdité, a été expulsé dans les vingt-quatre heures, sans que les Allemands aient donné un motif à cet acte.

On écrit, de Thann, au *Journal d'Alsace*, que M. Horneque, dont le gendre, M. Ceuraux, a été expulsé du territoire de l'Alsace-Lorraine, a reçu notification d'un arrêté d'expulsion pris contre son fils, âgé de quatorze ans, qui fait actuellement ses études au lycée de Belfort.

Un habitant du territoire français, qui était venu faire des emplettes à l'auberge Didierjean, s'est vu arrêté par un garde forestier pour avoir proféré des injures contre les Allemands et avoir crié : Vive la France! Il a été conduit à la prison cantonale de Lapeutrole.

Le *Journal d'Alsace* dément que M. Schmutz ait été désigné pour succéder à M. Kablé. Aucun candidat n'a encore été choisi; le comité de protestation et le comité modéré attendent, pour prendre une décision, le convocation des électeurs.

Le même journal annonce que M. Junies Sengenwald, président de la Chambre de commerce, a décidé de faire reconstruire à ses frais la tour et la flèche de l'église du Temple-Neuf, incendiées lors du bombardement de 1870, et dont la réédification était restée inachevée, faute de fonds.

Ne manquez pas. — Vous trouverez toujours à l'Etoile Rouge des souliers à bas prix. Aussi chaussures fines dans tous les genres.

Les sommités médicales recommandent la Salsepareille d'Ayer comme le meilleur remède connu pour purifier le sang.

Italie.

On sait, maintenant, officiellement, à Rome, que l'alliance italo-austro allemande existe, et que, de purement défensive, elle est devenue offensive, pour le cas où l'un des alliés "attaqué le premier," attaquerait à son tour. Si, dans le cas opposé, il s'engage de lui-même, s'il attaque le premier, il agit à ses risques et périls.

On comprend très bien avec cette réserve pourquoi M. de Bismarck prétend faire partir une attaque de la France.

Il y a aussi, outre des garanties territoriales, la promesse d'honnêtes avantages et de compensations à offrir aux dépens du vaincu.

Rome, 28 avril, 10 h. 15.

Le gouvernement belge presse toujours le Vatican d'intervenir auprès des députés catholiques afin qu'ils votent la loi militaire, et rappelle l'intervention papale dans la question du septennat en Allemagne. Le Vatican objecte que la situation est absolument renversée, le projet de loi militaire belge étant nuisible au recrutement du clergé par l'incorporation des séminaristes, même dans les services auxiliaires. Le Vatican estime qu'il fera une grande concession en laissant les députés catholiques libres de voter selon leur conscience. Les négociations continuent.

Rome, 29 avril, 8 h. 50.

Mgr Bonetti, supérieur des lazaristes à Salonique, est désigné par Léon XIII pour remplir auprès du sultan les fonctions de mandataire du Pape. C'est la première fois que le Vatican envoie à Constantinople un ecclésiastique versé dans les affaires religieuses de l'Orient et ayant habité le pays.

Rome, 29 avril, 9 h. 15.

Conformément aux déclarations faites la semaine dernière en réponse à l'interpellation de M. di Bregauza, le ministre de la guerre a réservé dans son projet de budget un chapitre spécial aux dépenses pour l'expédition d'Afrique. Le chiffre prévu pour 1887-1888 est de 7,300,000 lires. Le chiffre arrêté primitivement était de 4,087,000 lires.

La discussion du budget commencera la semaine prochaine.

Russie.

Une dépêche de St. Petersbourg, 29 avril, annonce que M. Katkof attaque de nouveau l'Allemagne dans la *Gazette de Moscou*. Répondant aux récentes assertions des journaux allemands qui ont prétendu que la Russie allait à sa ruine si elle ne se rapprochait pas de l'Allemagne et de l'Autriche et qu'elle seule ne pouvait rien contre l'Angleterre, M. Katkof dit que les intrigues anglaises dans la presqu'île des Balkans n'ont été si dangereuses que parce qu'elles étaient soutenues par la politique de M. de Bismarck. Si la Russie n'avait en affaire qu'à l'Angleterre, depuis longtemps il n'y aurait plus de question bulgare; mais l'Allemagne a toujours soutenu l'Angleterre contre la Russie. Lorsque M. Gladstone a voulu se rapprocher de la Russie, les journaux du chancelier allemand l'ont attaqué avec tant de violences qu'il est tombé. L'avènement de lord Salisbury, qui est un ennemi déclaré de la Russie, a été accueilli avec joie à Berlin.

M. Katkof termine en disant que l'Angleterre traverse une crise difficile et que la Russie ne redoute pas un choc avec elle. Un temps viendra peut-être où les comptes se régleront, et M. de Bismarck ne pourra rien faire.

On lit dans le *Journal du Havre*, du 26 avril :

La Russie a peu fait parler d'elle depuis le guet-apens de Pagny.

L'administration allemande a d'abord empêché de circuler les télégrammes transmettant, par son territoire, le récit de la violation de la frontière française et de l'arrestation de M. Schnaebele.

On a vu, cependant, par diverses analyses, que nous avons reproduites, hier, que les journaux de Saint-Pétersbourg et de Moscou ont affirmé le bon droit de la France.

Aujourd'hui, l'Agence libre communique aux journaux la note suivante :

"Nous croyons pouvoir dire, d'après les renseignements très autorisés qui nous arrivent de Saint-Pétersbourg, que le remplacement de M. de Giers par le général Ignatief est arrêté depuis dix jours, et deviendra officiel dans un très court délai."

Ce serait l'écroulement du dernier vestige de l'influence allemande en Russie, quelque M. de Giers ait mis, récemment, une sourdine à ses sympathies germaniques.

Mais le nom du général Ignatief a une signification autrement militante.

On sait encore, d'après un télégramme de Vienne, que le gouvernement russe concentre des troupes sur la frontière nord-ouest de la Pologne.

Ce ne peut pas être pour faire la guerre aux Chinois.

On mande, de Varsovie, 28 avril :

"L'augmentation du droit d'entrée sur les fils, qui sera prochainement appliqué, aura pour conséquence d'enlever aux Anglais ce marché dont ils ont le monopole, et de provoquer la création d'une industrie indigène.

"Il existe à Varsovie des dépôts considérables appartenant à des maisons anglaises, qui font chaque année des affaires pour plusieurs millions de roubles; néanmoins plusieurs industriels de notre ville ont l'intention d'établir une grande fabrique de fils et de profiter ainsi, de la révision du tarif."

Espagne.

El Globo publie un éloquent article de M. Castelar invitant les nations et les gouvernements à prendre part à l'Exposition de 1889 en France.

Voici le résumé de cet article :

On ne comprendrait pas que certains gouvernements voulussent s'opposer à cette participation, sous prétexte que l'on célèbre le centenaire de la Révolution française.

L'esprit moderne est lui-même à bessin de l'esprit révolutionnaire pour parvenir à son unité.

Quant à l'Autriche, M. Castelar se demande sur quel principe elle se fonderait pour faire cet anniversaire, alors qu'elle a échappé à de grandes catastrophes en reconnaissant l'indépendance de plus de cent villes.

Au reste, toutes les puissances européennes sont établies aujourd'hui sur les bases de la révolution.

En ce qui concerne la Russie, elle n'a pu résister à l'esprit révolutionnaire, puisqu'elle a été obligée de supprimer l'esclavage et d'établir l'égalité.

M. Castelar conclut en disant que l'Espagne, gouvernée par les anciens partis progressistes, dont M. Sagasta est le représentant, ne peut pas plus refuser son concours que la Belgique, la Suisse et l'Italie, issues également des révolutions populaires.

On télégraphie de Madrid à l'agence Havas, que l'Espagne prendra part à l'Exposition universelle de 1889.

Le *Journal des Débats* annonce que l'Espagne prendra part à l'Exposition de 1889.

La *Correspondencia* dit qu'elle y sera dignement représentée.

Dépêche particulière de la *Liberté* :

Madrid, 22 avril

Le ministre de la guerre a présenté à la Chambre divers projets de loi sur l'organisation de l'armée. D'après l'un de ces projets, le service serait obligatoire, comme en France.

Dépêche particulière du *Temps* :

Madrid, 27 avril, 9 h. 45.

Le cabinet a reconnu qu'il y avait peu d'espoir pour que les négociations avec les Etats-Unis, en vue d'un traité de commerce entre les Antilles espagnoles et la République américaine, pussent aboutir. Aussi le ministre des colonies prépare-t-il les réformes suivantes, qui seront appliquées le 1er juillet prochain : assimilation du tarif colonial à celui de la métropole; abolition des droits d'exportation sur les sucres et les mélasses; abolition des droits d'importation en Espagne sur les sucres, les alcools venant de Cuba et de Porto Rico; établissement d'un commerce de cabotage entre les Antilles et la Métropole; réduction des salaires des fonctionnaires; admission des créoles aux fonctions publiques; subventions de l'Etat aux chemins de fer, aux travaux publics et à l'émigration.

Suisse.

On lit, dans le *Temps* du 30 avril :

L'Assemblée fédérale suisse est sur le point de terminer sa courte mais laborieuse session, pour ne reprendre ses travaux qu'en juin. Elle a refondu le code de poursuites pour dettes et de faillites en s'inspirant des principes de droit français, contrairement à la coutume germanique, qui prévalait jusqu'ici dans plusieurs cantons. Le conseil des Etats, après une longue discussion générale, a voté l'entrée en matière pour une loi destinée à introduire en Suisse les brevets d'invention; on sait que jusqu'ici la propriété industrielle y était sans protection. Enfin l'Assemblée a accordé une subvention de 4 millions et demi à l'entreprise du percement d'un tunnel par le Simplon, pour laquelle les cantons de Vaud, de Fribourg, du Valais se sont imposés respectivement de 4, de 2 et de 1 million. En même temps, le Conseil fédéral a poussé activement les négociations avec le Saint-Siège au sujet du Tessin; on se rappelle que ce canton a été détaché, il y a deux ans, de l'évêché de Côme pour être rattaché à l'administration apostolique de M. Lachat, précédemment évêque de Bâle.

C'était là un arrangement transitoire qui, à la mort de M. Lachat, devait aboutir au rattachement du Tessin à l'un des diocèses suisses restants. M. Lachat est mort, mais les Tessinois entendent conserver leur indépendance ecclésiastique et le Saint-Siège appuie cette demande. Il semble, d'après notre correspondant de Rome, que l'on s'est décidé à Berne, sur la demande de la Curie, à prolonger indéfiniment le *statu quo*. C'est en se basant sur cet accord que l'on va pourvoir à la succession de M. Lachat.

MODES PRINTANIÈRES A PARIS — LA ROBE. — Toujours des costumes composés de deux étoffes diverses — écrit "Cousine Jeanne," dans le *Figaro*. Des jupes drapées, soit à panneaux ou quilles, soit à plissés. A noter le plissé *accordéon*, très fin comme son nom l'indique, joli, mais un peu lourd pour entrer en été. Je lui préfère la draperie à revers, délicieuse par exemple en cachemire léger et fondant. Les lisses solides unies, imitation de drap, peuvent être simplement découpées à larges dents.

Les corsages sont de plus en plus garnis devant, et très souvent aussi orné dans le dos, ce qui offre d'agréables facilités pour dissimuler au besoin une réparation, ou pour donner une largeur nécessaire.

Les guimpes, les empiècements, les gilets, les bouffants ont toujours du succès. L'encolure bentonnée sur le côté, avec une petite patte, tandis que le corsage ferme toujours au milieu, a beaucoup de genre. Les manches très froncées n'ont pas sérieusement pris. On se tient à un juste milieu très louable, et l'on adopte volontiers le petit poignet.

Quelque vert, dit-il qu'il n'y aurait pas de couleur à la mode, cette année, on s'aperçoit bien de la faveur dont jouit le vert. Le soir, on porte les teintes glauques pâles, l'aigue-marine que l'on a déjà signalée, — et à la ville, les nuances très foncées. Mais, il est évident que les succès du jour sont pour les milles raies, mille carreaux écossais et quadrillés en toutes couleurs et combinaisons de mélanges.

Pour *habillé*, la palme est à la faille française rappelant la sicilienne, et moiré, d'usage. On lance aussi des pays de soie. Les pékins, brochés, gaze et velours, dentelles, laises perlées, restent les plus riches étoffes.

— En fantaisie il y a les fil-à-fil cannelés, granités, serges qui se soutiennent, et aussi comme les nouveaux avec les quadrilles camayeux, le broché plumetis. — Puis, encore énormément de tissus à jour : canevas, étamines, réseille, dentelle de laine, etc., etc.

En fait de cotonnades, tout ce qu'on a déjà porté, surtout la satinette. Ne pas oublier le col, les poignets ainsi un petit plastron en velours. Une garniture de nombreux petits boutons de nacre, presque ronds, va parfaitement avec ce type de robe.

On pronostique le retour aux *fourreaux*. Mais je conseille de laisser l'innovation aux excentriques.

MOUVEMENTS DE TROUPES ALLEMANDES. — Les journaux de France, du 26 avril, nous apprennent que, de Cologne, de Coblenz, d'Avricourt, on signale de nombreux mouvements de troupes allemandes dans la direction de la frontière de France et d'importants passages de matériel de guerre.

Une dépêche de Vienne dit :

"Il semble que l'incident franco-allemand n'a pas un caractère pacifique, puisque le gouvernement austro-hongrois vient de donner l'ordre de terminer, au plus vite, les travaux et préparatifs militaires.

"Dans tous les arsenaux règne, en ce moment, une activité fébrileuse.

"L'état-major fait faire le désombrement de tous les wagons pouvant servir au transport de troupes et de matériel."

Un journal italien faisant, au point de vue de l'éventualité d'une guerre, allusion à la triple alliance et au rôle de l'Italie, s'indigne :

"Et alors? Les alliances pour la paix seraient destinées à assurer pour l'Allemagne le sort d'une guerre odieuse et injuste."

L'Institut Pasteur en France.

Dans sa séance d'assemblée générale, le conseil d'Etat a prononcé, le 28 avril, la reconnaissance de l'Institut Pasteur comme établissement d'utilité publique.

Les fondateurs de cet Institut l'avaient primitivement constitué dans la forme d'une Société anonyme à capital variable. Mais une jurisprudence constante s'oppose à ce qu'un acte du gouvernement confère à des Sociétés établies dans les conditions d'entreprises commerciales le privilège de la personnalité civile, cette faveur devant être réservée aux associations qui se proposent exclusivement un but d'intérêt général, charitable ou scientifique. La forme d'une Société anonyme placée sous le régime de la loi du 24 juillet 1867 ne répondait nullement au caractère et à l'objet véritables de l'Institut Pasteur.

Voici quelques dispositions essentielles des nouveaux statuts :

L'Institut, dont le siège est à Paris, a un double objet : traitement de la rage d'après la méthode de M. Pasteur; étude des maladies virulentes et contagieuses.

Les principaux moyens d'action sont les suivantes :

Création d'établissements comprenant salles d'inoculation, l'asbestal etres, etc., missions scientifiques en France et à l'étranger. Publication annuelle des résultats obtenus dans les établissements dépendant de l'Institut, notamment pour le traitement de la rage. Eventuellement, prix destinés à encourager, en dehors de l'Institut, des travaux du même ordre.

Les ressources de l'Institut comprendront les dons et legs; les subventions qui pourront être accordées; le produit de souscriptions publiques; les libéralités faites par les personnes ayant reçu des soins dans les établissements dépendant de l'Institut; bénéfices de la livraison en France des vaccins; le produit des indemnités payées par les médecins ou les savants qui demanderaient à travailler à l'Institut; les bourses fondées par les gouvernements étrangers pour l'admission de leurs nationaux, etc.; enfin le produit de la contribution statuaire que devra verser, lors de son admission, chacun des membres composant l'assemblée de l'Institut.

La direction de l'Institut est conférée à vie à M. Pasteur.

Le conseil sera composé, pour trois ans, des douze membres fondateurs, ultérieurement rééligibles, qui sont, outre M. Pasteur, MM. l'amiral Jurien de La Gravière, Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences; Grancher, professeur à la Faculté de médecine; MM. Camille Dareet, Wallon, Vulpian, le vicomte Delaborde, Jules Simon, secrétaires perpétuels des cinq sections de l'Institut de France; MM. Magnin, gouverneur de la Banque de France; Christophe, gouverneur du Crédit foncier, et le baron Alphonse de Rothschild.

LE RÉSULTAT DES DERNIÈRES ÉLECTIONS EN ALLEMAGNE. — L'office de statistique a communiqué, le 28 avril, au Reichstag, le résultat officiel et définitif des dernières élections. 7,527,601 votes ont été mis, et se répartissent ainsi :

Conservateurs	1.160.860
Conservateurs libres	745.378
Nationaux-libéraux	1.711.069
Progressistes	986.517
Centre	1.537.351
Polonais	221.825
Socialistes	673.283
Démocrates (*Volkspartei*)	79.891
Guelfes	10.712
Danois	12.360
Alsaciens-Lorrains	233.685

Les candidats de la majorité gouvernementale ont donc réuni 3,617,316 voix, et les candidats de la minorité 3,910,285, c'est-à-dire 292,969 voix de plus que ceux de la majorité.

LA LOI ECCLÉSIASTIQUE EN ALLEMAGNE. — La Chambre des députés de Prusse a adopté, le 27 avril, définitivement, en troisième lecture et sans modifications, le projet de loi politico-ecclésiastique, par 243 voix contre 100.

Les abstentionnistes ont été au nombre de 42 et se sont recrutés parmi les conservateurs libéraux, les nationaux-libéraux et les conservateurs.

Décédé hier matin à 10 heures et demie, à l'âge de 26 ans et 4 mois, LOUIS ALFRED PLASSAN. Les amis et connaissances de la famille Plassan et Bouligny sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce jourd'hui, vendredi à 4 heures et demie précises, de la résidence de son père S. Plassan, No 471 rue Dumaine, enclognate Dergenois.

Décédée le 12 mai 1887, à 2 heures de l'après midi, à l'âge de 38 ans, Dame LEONCE LABUQUÈRE née Mélanie Bouserot, native de Gy, Département de la Haute Saône, France. Les amis et connaissances des familles Labuquère Bouserot et F. Dufour, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu vendredi le 13 mai, à 4 heures et demie P. M., de sa dernière résidence rue des Ursulines No 51, entre Chartres et Royale.

Décédé, à minuit, à l'âge de 56 ans, J. A. CASTANEDO, natif de cette ville. Les amis et connaissances sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, vendredi, à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, coin Roman et Canal.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comptoirs de chez, etc.
Livraison à domicile 6 nov30—1anPP

$1.50
Facture de plus de 100 douzaines de belles Bottes boutonnées pour dames, à
$1.50
A L'ETOILE ROUGE.
1mas—2j

PIANOS
—DE—
PLEYEL
—CHEZ—
Louis Grunewald,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

La maison Grunewald annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a complu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, ERARD, HERR, SOMMER, DIECHMANN, PRASE et les meilleurs orgues-belles que CLOUGH-WARREN, SCHLENINGER. Elle est plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.

MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques. CAHIERS, LIVRES de musique et tout qui est du genre. Seyez